



CONSEIL MUNICIPAL DU 27 FEVRIER 2025 A 20H00

COMPTE-RENDU SOMMAIRE PUBLIE LE 4 MARS 2025

01/2025 Approbation du PV de la séance du 17 décembre 2024

Le Conseil municipal approuve le procès-verbal de la séance du 17 décembre 2024.

Délibération approuvée à l'unanimité.

02/2025 Budget annexe Photovoltaïque : Approbation du Compte administratif et du Compte gestion 2024

Le Conseil municipal,

Constate : que le Compte administratif et le Compte de gestion du Budget annexe Photovoltaïque concordent et présentent les résultats suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
011 Charges à caractère général	36.78 €	70 Ventes produits fabriqués, prestations	1 508.29 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement	36.78 €	Total des recettes réelles de fonctionnement	1 508.29 €
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	0.00 €	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	0.00 €
Total des dépenses fonctionnement cumulées	36.78 €	Total des recettes de fonctionnement cumulées	1 508.29 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Total des dépenses réelles d'investissement	0.00 €	Total des recettes d'équipement	0.00 €
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	0.00 €	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	0.00 €
Total des dépenses d'investissement cumulées	0.00 €	Total des recettes d'investissement cumulées	0.00 €

Constate : que le résultat net de l'année 2024 s'élève à 1.471,51 euros.

Arrête : les résultats de l'exercice 2024, après reprises des résultats de clôture de l'année antérieure et suivant le document en annexe, comme suit :

- l'excédent de fonctionnement cumulé est de : 15.286,33 euros
- le résultat de clôture est de : 15.286,33 euros

Approuve : le Compte de gestion et le Compte administratif 2024 du Budget annexe Photovoltaïque.

Délibération approuvée à l'unanimité.

03/2025 Budget annexe Photovoltaïque : Affectation des résultats 2024

Le Conseil municipal décide d'affecter 15.286,33 euros à l'article R002 de la section de fonctionnement pour excédent antérieur reporté.

Délibération approuvée à l'unanimité.

04/2025 Budget annexe Photovoltaïque : Budget primitif 2025

Le Conseil municipal,

Décide : d'adopter le budget suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
011 Charges à caractère général	16 806.33 €	70 Ventes produits fabriqués, prestations	1 520.00 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement	16 806.33 €	Total des recettes réelles de fonctionnement	1 520.00 €
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	0.00 €	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	0.00 €
		R002 - Résultat reporté	15 286.33 €
Total des dépenses fonctionnement cumulées	16 806.33 €	Total des recettes de fonctionnement cumulées	16 806.33 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Total des dépenses réelles d'investissement	0.00 €	Total des recettes d'équipement	0.00 €
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	0.00 €	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	0.00 €
Total des dépenses d'investissement cumulées	0.00 €	Total des recettes d'investissement cumulées	0.00 €

Autorise : Monsieur le Maire à mettre en œuvre le Budget primitif 2025 du budget annexe photovoltaïque et à signer tous les documents nécessaires au présent budget.

Délibération approuvée à l'unanimité.

**05/2025 Budget annexe Lotissement Langenthal :
Approbation du Compte administratif et du Compte gestion 2024**

Le Conseil municipal,

Constate : que le Compte administratif et le Compte de gestion du Budget annexe du Lotissement Langenthal concordent et présentent les résultats suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
011 Charges à caractère général	19 386.77 €		
012 Charges de personnel, frais assimilés	2 400.00 €		
Total des dépenses réelles de fonctionnement	21 786.77 €	Total des recettes réelles de fonctionnement	0.00 €
042 Opération d'ordre transfert entre sections	67 194.05 €	042 opération d'ordre transfert entre sections	88 980.82 €
043 Opération d'ordre intérieur de la section	2 434.52 €	043 Opération d'ordre intérieur de la section	2 434.52 €
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	69 628.57 €	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	91 415.34 €
Total des dépenses fonctionnement cumulées	91 415.34 €	Total des recettes de fonctionnement cumulées	91 415.34 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Total des dépenses réelles d'investissement	0.00 €	Total des recettes d'équipement	0.00 €
040 opération d'ordre transfert entre sections	88 980.82 €	040 opération d'ordre transfert entre sections	67 194.05 €
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	88 980.82 €	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	67 194.05 €
Total des dépenses d'investissement cumulées	88 980.82 €	Total des recettes d'investissement cumulées	67 194.05 €

Constate : que le résultat net de l'année 2024 s'élève à -21.786,77 euros.

Rappelle : que les résultats 2023 sont à intégrer aux résultats 2024 afin d'obtenir le résultat de clôture 2024.

Fonctionnement	
Dépenses (a)	91 415.34 €
Recettes (b)	91 415.34 €
Résultat de fonctionnement (c=b-a)	0.00 €
Résultat fonctionnement reporté N-1 (d)	60 457.23 €
Résultat de clôture 2024 (e=c+d)	60 457.23 €

Investissement		
Dépenses	Dépenses totales (f)	88 980.82 €
Recettes	Recettes N (a)	67 194.05 €
	Déficit N-1 investissement (b)	-67 194.05 €
	Recettes totales (c=a+b)	0.00 €
Solde d'exécution (g=c-f)		-88 980.82 €

Arrête : les résultats de l'exercice 2024, suivant le document en annexe, comme suit :

- l'excédent de fonctionnement cumulé est de : 60.457,23 euros
- le déficit d'investissement cumulé est de : 88.980,82 euros
- le résultat de clôture est de : - 28.523,59 euros

Approuve : le Compte de gestion et le Compte administratif 2024 du Budget annexe du Lotissement Langenthal.

Délibération approuvée à l'unanimité.

06/2025 Budget annexe Lotissement Langenthal : Affectation des résultats 2024

Le Conseil municipal,

Décide : d'affecter les résultats de l'exercice 2024 sur les articles D001 et R002 :

- 88.980,82 euros sur le D001,
- 60.457,23 euros sur le R002.

Note : que les résultats seront intégrés lors de l'adoption du Budget Primitif.

Délibération approuvée à l'unanimité

07/2025 Budget annexe Lotissement Langenthal : Budget primitif 2025

Le Conseil municipal,

Décide : d'adopter le Budget primitif 2025 du lotissement Langenthal selon l'équilibre suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
011 Charges à caractère général	7 970.00 €		
012 Charges de personnel, frais assimilés	0.00 €		
65 Autres charges de gestion courante	60 457.23 €		
Total des dépenses réelles de fonctionnement	68 427.23 €	Total des recettes réelles de fonctionnement	0.00 €
042 opération d'ordre transfert entre sections	88 980.82 €	042 opération d'ordre transfert entre sections	96 950.82 €
043 opération ordre intérieur de la section	100.00 €	043 opération ordre intérieur de la section	100.00 €
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	89 080.82 €	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	97 050.82 €
		R002 - Résultat reporté	60 457.23 €
Total des dépenses fonctionnement cumulées	157 508.05 €	Total des recettes de fonctionnement cumulées	157 508.05 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
		16 emprunts et dettes assimilées	96 950.82 €
Total des dépenses réelles d'investissement	0.00 €	Total des recettes d'équipement	96 950.82 €
		Total des recettes réelles	96 950.82 €
040 opération d'ordre transfert entre sections	96 950.82 €	040 opération d'ordre transfert entre sections	88 980.82 €
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	96 950.82 €	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	88 980.82 €
D001 - Résultat reporté	88 980.82 €		
Total des dépenses d'investissement cumulées	185 931.64 €	Total des recettes d'investissement cumulées	185 931.64 €

Autorise : Monsieur le Maire à mettre en œuvre le Budget primitif 2025 du lotissement Langenthal et à signer tous les documents nécessaires au présent budget.

Délibération approuvée à l'unanimité.

08/2025 Marché de travaux pour l'extension, la restructuration et la rénovation énergétique de la cantine : attribution du lot n°10

Le Conseil municipal,

Valide : l'attribution du lot suivant concernant le marché d'extension, de restructuration et de rénovation énergétique de la cantine du groupe scolaire conformément à la décision de la commission des marchés et conformément au tableau ci-dessous :

Lot n°	Entreprise attributaire	Marché de base HT
10 - CHAUFFAGE - VENTILATION	C2T	80.000,00 €

Autorise : Monsieur le Maire à signer le marché correspondant.

Délibération approuvée à l'unanimité.

09/2025 Marché de travaux de construction d'une bibliothèque : attribution du lot n°19

Le Conseil municipal,

Valide : l'attribution du lot suivant concernant le marché de travaux de construction d'une bibliothèque conformément à la décision de la commission des marchés et conformément au tableau ci-dessous :

Lot n°	Entreprise attributaire	Marché de base HT
19 – MONTE-CHARGE	TK ELEVATOR	13.200,00 €

Autorise : Monsieur le Maire à signer le marché correspondant.

Délibération approuvée à l'unanimité.

10/2025 Marchés publics : Avenants

Le Conseil municipal,

Note : la passation des avenants suivants pour le marché de travaux pour l'extension du groupe scolaire pour un montant total de -2.111,44 euros HT :

Objet marché Initial : Construction d'une salle de classe complémentaire	Titulaire marché	Montant marché HT en euros	N° avenant	Montant avenant en HT	Nouveau montant du marché en HT
07 MENUISERIES INTERIEURES ET EQUIPEMENTS	Agencement et menuiserie ROHMER	20.549,34 €	1	-892,14 €	19.657,20 €
12 CURAGE	AS ENVIRONNEMENT	7.234,50 €	1	-1.219,30 €	6.015,20 €

Valide : la passation des avenants suivants pour le marché de travaux d'extension, de restructuration et de rénovation énergétique de la Cantine pour un montant total de 15.325,33 euros HT :

Objet marché Initial : Extension Cantine	Titulaire marché	Montant marché HT en euros	N° avenant	Montant avenant en HT	Nouveau montant du marché en HT
01 GROS ŒUVRE	SOTRAVEST	103.466,17 €	2	12.930,01 €	116.396,18 €
03 COUVERTURE - ZINGUERIE - ECHAFAUDAGES	CHARLES BILZ	80.001,59 €	1	0,00 €	80.001,59 €
06 PLÂTRERIE - FAUX- PLAFOND - ISOLATION	STENGER PLATRE ET STAFF	98.412,30	1	710,32 €	99.122,62 €
09 SANITAIRE - ASSAINISSEMENT	SAFT	15.991,00 €	1	1.685,00 €	17.676,00 €

Valide : la passation des avenants suivants pour le marché de travaux de construction d'une nouvelle bibliothèque pour un montant total de 11.992,99 euros HT :

Objet marché Initial : Extension Cantine	Titulaire marché	Montant marché HT en euros	N° avenant	Montant avenant en HT	Nouveau montant du marché en HT
03 MAÇONNERIE, GROS-ŒUVRE	SOTRAVEST	88.593,32 €	1	11.992,99 €	100.586,31 €

Délibération approuvée à l'unanimité.

11/2025 Extension du parc d'activités économiques intercommunal : cession de chemins ruraux

Le Conseil municipal,

Acte : la mise en œuvre de la zone d'activités la Redoute / les Maréchaux.

Note : la proposition d'acquisition de l'Eurométropole de Strasbourg au prix de 62.529,60 euros d'une superficie de 22,84 ares. Le prix proposé correspondant à la valeur vénale estimée à 59.552,00 euros à laquelle se rajoute une indemnité de remploi pour un montant de 2.977,60 euros. Les parcelles concernées par cette cession sont les suivantes :

- La parcelle cadastrée en section 13 n°428 d'une superficie de 4,33 ares,
- La parcelle cadastrée en section 13 n°928/426 d'une superficie de 7,18 ares,
- La parcelle cadastrée en section 13 n°76 d'une superficie de 4,67 ares,
- Une superficie de 6,66 ares à détacher de la parcelle cadastrée en section 13 n°427.

Note : que le projet de zone d'activité fait l'objet d'un recours engagé contre l'arrêté la déclaration d'utilité publique du Préfet.

Dit que : le prix de vente définitif sera fixé suivant le prix défini par le juge de l'expropriation pour les autres propriétaires et que la vente n'interviendra qu'à l'issue des procédures engagées.

Précise : que l'ensemble des frais liés à cette vente seront à la charge de l'Eurométropole de Strasbourg.

Délibération approuvée à l'unanimité.

12/2025 Dénomination en alsacien de la Place des Libertés

Le Conseil municipal,

Approuve : la traduction et l'orthographe de la version dialectale de la Place des Libertés, à savoir
Freiheits Plätz.

Demande : à l'Eurométropole de Strasbourg de mettre en place la plaque de rue en alsacien.

Délibération approuvée à l'unanimité.

13/2025 Avis sur le programme de voirie

Le Conseil municipal,

Donne : un avis favorable aux projets 2025 présentés par le service voirie sur la commune de
Niederhausbergen.

Charge : Monsieur le Maire de transmettre cet avis à Madame la Présidente de l'Eurométropole
de Strasbourg.

Délibération approuvée à l'unanimité.